Cours de Danse Certificat Médical(1)



A fournir obligatoirement au moment de l'inscription⁽²⁾ Année scolaire 2025-2026

Nom de l'élève : Prénom : Date de naissance :	
Je soussigné,	
Date de l'examen médical :	
Observations:	Signature et cachet
Responsable légal	
Nom et prénom :	
Numéro de téléphone du responsable légal :	
Fait à le	
Signature	

- (1) A faire remplir par un médecin.
- (2) Un certificat de non contre-indication à la pratique de la danse doit être obligatoirement fourni chaque année à l'inscription selon la loi du 10 juillet 1989 qui régit l'enseignement de la danse (article R 362-2).